



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonction publique et reformes administratives : statistiques

Question écrite n° 14388

Texte de la question

M Francois Leotard demande a M le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des reformes administratives, de lui preciser le nombre des sanctions prononcees dans la fonction publique pendant l'annee 1988.

Texte de la réponse

Reponse. - Le nombre des sanctions disciplinaires infligees aux fonctionnaires de l'Etat en 1986 ainsi que leurs motifs et leurs natures ont ete communiquees sous forme de tableau en reponse a la question no 16 de la commission des lois de l'Assemblée nationale (questionnaire parlementaire pour 1989). Il est precise a l'honorable parlementaire que durant cette periode, pour les quatre groupes de sanctions prevus a l'article 66 de la loi du 11 janvier 1984, 5 256 sanctions ont ete prononcees. Les donnees statistiques relatives aux sanctions disciplinaires prononcees en 1987 sont actuellement collectees par les services ministeriels, et feront l'objet tres prochainement d'une communication au Parlement sous la forme d'un tableau analogue a celui transmis l'annee derniere.

Données clés

Auteur : [M. Leotard Francois](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14388

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : fonction publique et réformes administratives

Ministère attributaire : fonction publique et réformes administratives

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1989, page 2632